



Volet B

Copie à publier aux annexes du Moniteur belge
après dépôt de l'acte



16060321

TRIBUNAL DE COMMERCE

20 AVR. 2016

DIVISION MONS
Greffe.

CDA

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 29/04/2016 - Annexes du Moniteur belge

N° d'entreprise : 428.433.558

Dénomination

(en entier) : **COMPAGNIE DES MUTANTS**

(en abrégé) :

Forme juridique : ASBL

Siège : Rue André Renard 27, 7110 Houdeng-Goegnies

Objet de l'acte : **Nomination de deux nouveaux administrateurs et démission de M. Jean-Marc Christiany**

PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 25 MARS 2016

Ordre du jour :

- Admission de deux nouveaux administrateurs au sein du Conseil d'Administration et démission de M. Jean-Marc Christiany

IL A ETE CONVENU CE QUI SUIT :

L'Assemblée Générale ordinaire du 25 mars 2016, vu l'article 5 des statuts, décide d'admettre dès ce jour, Layla Nabulsi et Antonio Bruno comme administrateurs de l'association et acte, à sa demande, la démission de Jean-Marc Christiany.

- Layla Nabulsi, Square sans Souci 4, 1050 Bruxelles - administrateur
- Antonio Bruno, rue du Parc 25, 7100 La Louvière - administrateur

Fait à La Louvière, le 25 mars 2016.

Martine Godart, Présidente

Yolanda Cortesia, Trésorière

Mentionner sur la dernière page du Volet B :

Au recto : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter l'association, la fondation ou l'organisme à l'égard des tiers

Au verso : Nom et signature